

Lettre de commande

1 – COLLECTIVITE / ETABLISSEMENT PUBLIC

Désignation :

Adresse :

Tél : Fax :

Adresse électronique :

Nom et fonction de la personne à contacter :

2 – TYPE DE DOSSIER A TRAITER

La collectivité / l'établissement public mentionné(e) ci-dessus demande le contrôle du dossier suivant :

Nom de l'agent :NIR.....

Date souhaitée pour l'admission à la retraite :

- retraite progressive
- liquidation
- pension de réversion
- validation de services
- simulation
- autres (à préciser) :

3 – DELAI D'INSTRUCTION POUR LES DEMANDES DE PENSION

" La demande d'attribution d'une pension doit être adressée au Centre de Gestion au moins six mois avant la date souhaitée pour l'admission à la retraite. Le dossier afférent à une demande d'attribution de pension doit parvenir au moins trois mois avant la date de radiation des cadres du fonctionnaire au directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations.»

4 – RAPPEL DES TARIFS

Nature de l'intervention	Coût
coût par dossier contrôlé et par employeur (agents intercommunaux)	30 €
coût par simulation et par employeur (agents intercommunaux)	25 €
coût horaire pour toute intervention supplémentaire lorsque les dossiers des collectivités ne sont pas à jour, ou ne permettent pas une gestion normale	25 €

Fait à
Le



Joindre une copie du livret de famille pour toutes demandes. Joindre un RIB pour une liquidation.